



1. Ouverture de l'assemblée

Nicholas Petrone, Trésorier au CA de la Fédération, souhaite la bienvenue à tous les membres présents pour cette Assemblée générale annuelle.

2. Vérification de la régularité de la convocation

L'avis de convocation a été transmis aux membres le 6 septembre 2024, 23 jours avant la tenue de l'Assemblée. Ce délai est conforme à l'article 61 des Règlements généraux.

3. Vérification du quorum

Suivant l'article 63 des Règlements généraux, le quorum est fixé au nombre de membres votants présents. Le nombre de membres présents étant de 63 le quorum est respecté.

4. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Résolution AGA No. 1 (29-09-2024) Il est proposé par Nicholas Petrone et appuyé par André Marquis que Me Marc Legros soit nommé président d'assemblée et que François Coulombe-Fortier soit nommé secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Procédure pour le vote

Résolution AGA No. 2 (29-09-2024) Il est proposé par Maxime Robert et appuyé par Stéphane Bélisle de permettre aux participants qui sont à distance (virtuel) de voter par courriel à Me Inaara Haydari.

Adopté à l'unanimité

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution AGA No. 3 (29-09-2024) Il est proposé par André Marquis et appuyé par Maxime Robert que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023

Résolution AGA No. 4 (29-09-2024) Il est proposé par Roger Soto et appuyé par Stéphane Bélisle que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2023 soit adopté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité



7. Modification de l'article 67 des règlements généraux de la corporation

Monsieur Nicholas Petrone présente la modification à l'Article 67.

Résolution AGA No. 5 (29-09-2024) Il est proposé par Anthony Petrone et appuyé par André Marquis de modifier l'article 67 des règlements généraux de la corporation tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

8. Rapport du président

Nicholas Petrone annonce la démission de monsieur Faucher au poste de président du CA. La lettre de monsieur Faucher fut reçue le vendredi 27 septembre 2024.

L'Assemblée suggère qu'un des administrateurs communique avec monsieur Faucher afin de clarifier l'intention en marge de son retrait du poste de président du CA.

En ce qui a trait au Rapport 2024 du président, on invite les membres à le consulter sur le site web de la fédération.

9. Rapport du trésorier

En ce qui a trait au Rapport 2024 du trésorier, Nicholas Petrone invite les membres à le consulter sur le site web de la fédération.

10. Présentation des états financiers

François Bourgault, CPA et auditeur-indépendant présente les États financiers 2023-2024.

11. Nomination de l'auditeur-indépendant

Résolution AGA No. 6 (29-09-2024) Il est proposé par Nicholas Petrone et secondé par André Marquis que la firme Info-Gestion soit nommée à titre d'auditeur pour l'exercice courant.

Adopté à l'unanimité

12. Rapport de la secrétaire

En ce qui a trait au Rapport 2024 du Secrétaire, on invite les membres à le consulter sur le site web de la fédération.

13. Rapport du directeur

Aucun rapport

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TAEKWONDO (FQT)
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024 (AGA)
23 septembre 2024 à 10h00 (hybride) et
23 novembre 2024 à 10h30 (virtuel)
Maison du Loisir et du Sport : 7665, Boul Lacordaire, Montréal (QC)



14. Discussion opérationnelle

Un membre s'interroge au sujet du changement de fonctionnement des compétitions vs versement des organisateurs à Placement Sport.

Le conseil d'administration se penchera sur cette question.

Un membre se questionne au sujet de la zone d'animation et les raisons pour ne pas acheter les équipements. Il s'interroge aussi quant à l'attribution des contrats au sein de FQT.

Est-ce que la FQT prévoit organiser une séance d'information avec les Associations régionales de taekwondo (ART) ?

Au sujet des Centres d'entraînement haute performance (CEHP), un membre souligne la communication difficile auprès des entraîneurs et des athlètes.

Au sujet de la restructuration de la FQT, on aimerait connaître l'avancement quant à l'engagement d'un directeur général, d'une ressource administrative et de nouveaux administrateurs pour le Conseil d'administration.

Quorum au sein du Conseil d'administration

Considérant que le Conseil d'administration ne compte pas sur un nombre d'administrateurs permettant d'avoir un quorum,

Proposition que le CA en place effectue une assemblée générale extraordinaire pour combler 2 places d'administrateur afin d'obtenir un quorum décisionnel.

Résolution AGA No. 7 (29-09-2024) Il est proposé par Christian Sourdif et appuyé par Roger Soto que le Conseil d'administration organise une Assemblée générale extraordinaire afin de pourvoir à trois postes d'administrateurs et ainsi, obtenir un quorum au sein du CA.

Dans ce contexte, l'Assemblée générale annuelle est ajournée à 16h10.

Conformément à la volonté des membres participants à l'AGA, modifier les règlements (art. 34 et 47) à ce moment et terminer l'AGA 2024 au plus tard le 23 novembre 2024.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TAEKWONDO (FQT)
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024 (AGA)
23 septembre 2024 à 10h00 (hybride) et
23 novembre 2024 à 10h30 (virtuel)
Maison du Loisir et du Sport : 7665, Boul Lacordaire, Montréal (QC)



Reprise de l'Assemblée générale annuelle 2024 le 29 novembre à compter de 10h30.

1. Ouverture de l'assemblée et appel des membres

Monsieur Nicholas Petrone souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents. Il demande à Me Marc Legros de présider l'Assemblée.

Me Marc Legros souhaite la bienvenue aux membres présents

14. Nomination du Président et du Scrutateur d'élection

Résolution AGA No. 8 (23-11-2024) Il est proposé par Pierre Lachance et appuyé par Jean Faucher que Me Marc Legros soit nommé président d'élection et Me Andrée-Anne McInnes soit nommé scrutatrice d'élection.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Anthony Rudman, au nom du Comité de nomination, présente le rapport du comité. Après vérification, le Comité déclare que tous les candidats en nomination sont éligibles à l'élection.

Au poste d'administratrice, madame Renée-Myriam Boucher étant la seule candidate, cette dernière est élue par acclamation.

15. Élection des administrateurs

Appel des membres

Me Andrée-Anne McInnes procède à l'appel des membres. Au total, 30 personnes ont droit de vote pour l'élection des administrateurs.

Élection au poste d'administrateur indépendant

Chaque candidat prend la parole pour une période de deux (2) minutes.

Par suite du vote secret, monsieur Philippe Dauphin est élu.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TAEKWONDO (FQT)
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024 (AGA)
23 septembre 2024 à 10h00 (hybride) et
23 novembre 2024 à 10h30 (virtuel)
Maison du Loisir et du Sport : 7665, Boul Lacordaire, Montréal (QC)



Élection au poste d'administrateurs

Chaque candidat prend la parole pour une période de deux (2) minutes

Par suite du premier tour du vote secret, monsieur Nicholas Petrone est élu.

Avec une triple égalité pour le second poste d'administrateurs, un second tour de vote a lieu.
Chaque candidat prend la parole pour une période de deux (2) minutes.

Par suite du second tour de votre secret, monsieur François Chassay est élu.

16. Varia

Me Legros invite les membres présents à questionner ou à présenter des suggestions au Conseil d'administration pour leur considération :

Monsieur Desjardins demande l'identité des membres du Conseil d'administration pour 2024-2025. Les administrateurs sont :

Nicholas Petrone	François Chassay
Philippe Dauphin	Pierre Lachance
Tommy Boisvert	Renée Myriam Boucher
Anthony Rudman	Poste Vacant

Monsieur Evangelos invite les membres du Conseil d'administration à faire preuve de transparence complète.

Monsieur Anthony Petrone souligne que le Québec accueillera le Championnat et le Canada Open en février 2025. Il s'informe sur la possibilité de compter sur un soutien financier du gouvernement du Québec pour l'organisation de cette compétition.

Réponse : Le Conseil d'administration s'informera à ce sujet.

Monsieur Evangelos demande à revoir le partage des profits (Comité organisateur et FQT) donnant à la suite de l'organisation d'un tournoi. Aussi, il demande de revoir l'organisation des compétitions afin d'augmenter le nombre de participants à ces compétitions. Finalement, il suggère que le prêt d'équipement, par la FQT aux clubs, soit gratuit.

Réponse : le Conseil d'administration traitera de cette question au cours de la prochaine année.

Monsieur Chabil s'interroge le fait que les dates de renouvellement des polices d'assurance (administrateurs dirigeant au 1^{er} avril et responsabilité civile au 1^{er} décembre) soient différentes et représentent un défi à son avis.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TAEKWONDO (FQT)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024 (AGA)

23 septembre 2024 à 10h00 (hybride) et

23 novembre 2024 à 10h30 (virtuel)

Maison du Loisir et du Sport : 7665, Boul Lacordaire, Montréal (QC)



Réponse : la gestion de la police d'assurance administrateur dirigeant relève du gouvernement du Québec (DSLAP) et que la date de renouvellement est fixée au 1^{er} avril

Monsieur Antony Petrone félicite les nouveaux membres du Conseil d'administration et souhaite que tous travaillent ensemble afin d'offrir aux athlètes la chance de grandir par le taekwondo.

Monsieur Leboeuf suggère d'ajouter au Rapport annuel la liste des clubs et le nombre de membres affiliés par club.

Réponse : suggestion intéressante. On souligne que le système Fitofan servira éventuellement de système pour l'affiliation des membres.

Monsieur Morrissette demande que le rôle du Conseil d'administration et celui des comités de travail du Conseil soient bien définis dans les règlements généraux afin d'assurer le bon fonctionnement de la fédération.

17. Levée de l'assemblée

Résolution AGA No. 9 (23-11-2024) Il est proposé par Anthony Petrone et appuie la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Nicholas Pétrone, Trésorier

Pierre Lachance, secrétaire